



PROJET DE PROGRAMME ÉCOLE MATERNELLE

3 juillet 2014

Les missions de l'école maternelle

1. L'école maternelle : un cycle unique et fondamental pour la réussite de tous

La loi de Refondation de l'école crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. C'est dès l'école maternelle qu'il importe de s'attaquer aux inégalités de réussites scolaires. L'institution est attentive à ne pas sous-estimer ni sur estimer les inégalités socioéconomiques, territoriales, culturelles ou entre filles et garçons pour éviter l'apparition précoce de difficultés scolaires. Dans cette optique, la scolarisation des enfants de moins de trois ans est développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement où le rôle de l'école maternelle est essentiel. Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.

L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'École pour apprendre, grandir et s'affirmer comme sujet singulier. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. Elle définit des objectifs d'apprentissage qui ne sont ni prématurés ni anticipés et qui permettent aux enseignants de déterminer leurs modalités d'intervention et d'action.

Accueillir des jeunes enfants à l'école maternelle et leur permettre de devenir progressivement élèves demande une pédagogie adaptée à leur âge et aux objectifs poursuivis. Les enfants handicapés, comme tous les enfants, sont accueillis à l'école maternelle, dans les meilleures conditions possibles. Les démarches pédagogiques mises en œuvre visent le développement harmonieux de tous à travers les apprentissages qu'elles suscitent, accompagnent et mettent en valeur dans un cadre sécurisant et riche d'explorations. L'école maternelle se caractérise par des situations qui s'ancrent sur les intérêts des jeunes enfants, en crée de nouveaux et leur offre différentes entrées dans les apprentissages visés. Elle s'appuie sur le langage dans toutes ses dimensions, sur le jeu, propose des activités structurées et sollicite la participation à des projets. De cette manière, elle soutient et favorise un développement global des enfants à la fois affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif, et elle les initie aux différents moyens d'expression et à des formes culturelles variées, tout en contribuant à la construction de valeurs partagées.

2. Une école adaptée aux jeunes enfants

L'enfant qui entre pour la première fois à l'école maternelle possède déjà des savoir-faire, des connaissances et des représentations du monde ; il a développé des habitudes dans sa famille, auprès d'assistantes maternelles et au sein de lieux d'accueil collectif. L'école accueille l'enfant et sa famille en s'adaptant à cette pluralité d'expériences et d'apprentissages. Elle s'appuie sur une démarche pédagogique adaptée à la diversité des modes d'apprentissage et au développement des enfants au cours des trois ou quatre années du cycle. L'école maternelle accompagne les transitions

vécues par les jeunes enfants, en situant le temps scolaire dans l'ensemble des temporalités de la petite enfance et en assurant son articulation avec l'école élémentaire.

2.1 Être accueilli dans une école et dans une classe

L'accueil des enfants et de leur famille leur permet de se familiariser avec le fonctionnement de l'école. Dès les premiers contacts, un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents, les uns et les autres contribuant à l'éducation des enfants. Ce dialogue se poursuit tout au long de la scolarité. Il requiert confiance et information réciproques. L'équipe enseignante définit des modalités de relations entre l'école et les parents, dans le souci du bien-être et d'une première scolarisation réussie des enfants. Attentifs à la diversité des familles, les enseignantes et les enseignants prennent le temps d'écouter chacune d'entre elles. Ces relations permettent aux familles de comprendre le fonctionnement et les spécificités de l'école maternelle (la place du langage, le rôle du jeu, l'importance des activités physiques et artistiques...). Des relations de coopération entre adultes, dans le respect des rôles de chacun, aident les enfants à grandir, à apprendre et à accueillir l'autre dans un climat serein.

L'école maternelle doit permettre à l'enfant et à sa famille de découvrir un espace nouveau avec ses ressources, ses possibles, ses règles et son cadre institutionnel. Elle stimule la diversité des expériences des enfants, en toute sécurité physique et affective, et leur permet de grandir dans un univers culturel riche de découvertes et de nouvelles appropriations. L'aménagement de la classe et des différents lieux de l'école doit répondre aux exigences et aux besoins physiques, affectifs et cognitifs des enfants au fur et à mesure de l'année et du cycle, afin de favoriser leur bien-être et leurs apprentissages. L'enseignant conçoit ainsi un aménagement riche et évolutif, disposant d'espaces et d'objets variés. L'organisation de l'espace et du temps respecte en particulier leur désir de jeu, de mouvement et de repos ; elle favorise de multiples formes de vie collective, tout en autorisant des moments de retrait et d'isolement.

2.2 Une école qui accompagne les transitions vécues par les enfants

L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire. Elle joue aussi un rôle pivot à travers les relations qu'elle établit avec les institutions de la petite enfance et avec l'école élémentaire. L'expérience de la séparation entre l'enfant et sa famille requiert l'attention de toute l'équipe éducative, particulièrement lors de la première année de scolarisation. Dans un souci de transition, celle-ci doit être préparée en amont et être progressive. Chaque fois que les conditions matérielles le permettent, l'accueil quotidien dans la salle de classe est un moyen de sécuriser l'enfant ; cet accueil peut faire l'objet de dispositions particulières pour les plus jeunes.

Les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps d'éducation à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants et à leur famille. L'articulation entre le temps scolaire, la restauration et les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre d'accueils périscolaires est pensée de manière à favoriser le bien-être des enfants et constituer une continuité éducative. Tout en gardant ses spécificités, l'école maternelle travaille avec les institutions de la petite enfance pour mettre en place les synergies possibles entre les différents lieux d'accueil et d'éducation au cours de la journée, de la semaine et de l'année.

L'articulation entre l'école maternelle et l'école élémentaire est structurée par le projet de chacune des différentes écoles. Elle ne concerne pas uniquement les enseignants de grande section et du cours préparatoire. Les équipes pédagogiques établissent un dialogue pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages, un suivi individuel des enfants et un accompagnement des familles. La prise en compte par l'école élémentaire des expériences et des acquisitions des enfants en fin de cycle est indispensable pour éviter une rupture particulièrement préjudiciable aux enfants qui ont besoin de davantage de temps, notamment ceux nés en fin d'année ou ceux dont la scolarisation a été irrégulière.

2.3 Une école qui tient compte du développement de l'enfant

La période entre deux et quatre ans est un moment intense où les enfants se construisent psychiquement et socialement. C'est aussi sur cette période qu'ils commencent à ordonner les choses, les lieux, les personnes de leur environnement. L'accueil des plus jeunes mérite donc une grande attention des adultes qui interagissent avec eux, qui les suivent et qui posent les jalons de la vie collective en classe. Les premiers apports culturels qui leur sont proposés restent proches de leurs préoccupations et permettent progressivement de diversifier leurs centres d'intérêt. Vers 4 ans, les enfants commencent à avoir un certain recul sur les activités cognitives : ils commencent à contrôler volontairement leur propre comportement et à comprendre l'idée de changement de point de vue entre eux et les autres. Ils découvrent l'existence de leurs propres états mentaux et ceux d'autrui, ce qui leur permet de commencer à interpréter les comportements et les actions des personnes. Les enseignants vont alors pouvoir inciter les enfants à discuter, confronter leurs avis, se poser des questions. Cette progressivité est l'un des leviers majeurs pour favoriser la réussite de tous les enfants.

L'école maternelle nourrit le développement de la pensée symbolique de l'enfant par le langage, le jeu et le dessin. Elle amène les enfants à s'emparer progressivement de codes conventionnels dont ils doivent découvrir les fonctions. L'enseignant les aide à verbaliser leurs expériences vécues, à représenter sous des formes diverses des objets, des notions, ... Il les initie à l'utilisation de codes plus ou moins analogiques (dessins, constellations de dés, configurations de doigt, par exemple), puis à l'utilisation de symboles sociaux (lettres, chiffres). Il s'agit d'activités cognitives de haut niveau qui portent sur des manipulations de signes abstraits.

3. Des modalités spécifiques d'apprentissage

Les programmes organisent les enseignements en domaines distincts mais cette distinction n'existe pas pour les enfants à l'école maternelle qui, au cours de leurs apprentissages, se mobilisent tout à la fois corporellement, affectivement et cognitivement. Ces différentes dimensions s'alimentent les unes les autres, de manière réciproque et non hiérarchisée. L'enseignant prend en compte différentes modalités d'apprentissage : le jeu, les situations de résolution de problèmes, l'entraînement, etc., et les choisit selon les besoins du groupe classe et ceux de chaque enfant. Dans tous les cas, il donne une place importante à l'observation et à l'imitation des autres enfants et des adultes. Il favorise les interactions entre enfants et crée les conditions d'une attention partagée, la prise en compte du point de vue de l'autre en visant l'insertion dans une communauté d'apprentissage. Il développe leur capacité à interagir à travers des projets s'adressant à des groupes de tailles diverses, pour réaliser des productions adaptées à leurs possibilités.

3.1 Apprendre en jouant

Le jeu favorise la richesse des expériences vécues des enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissages. Il permet aux enfants d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions, de développer leur imaginaire. Il leur permet également de communiquer avec les autres, de se construire au sein d'une communauté et d'y tisser des liens forts d'amitié. Il revêt diverses formes : jeux symboliques, jeux d'exploration, jeux de construction et de manipulation, jeux collectifs et jeux de société, jeux fabriqués et inventés, etc. L'enseignant donne à tous les enfants un temps suffisant pour déployer leur activité de jeu. Il les observe dans leur jeu libre afin de mieux les connaître. Il peut également participer à un jeu initié par des enfants pour l'encourager, le complexifier par ses interventions verbales ou un nouvel aménagement. Il propose aussi des jeux structurés visant explicitement des apprentissages spécifiques. L'enseignant permet aux enfants de s'approprier ces différentes manières de jouer et il est capable de s'ouvrir à l'imprévu en respectant leurs intérêts et propositions.

3.2 Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes

Parmi les activités intellectuelles demandées aux enfants, il y a les résolutions de problèmes à leur portée. Quel que soit le domaine d'apprentissage et le moment de vie de classe, l'enseignant cible des situations, pose des questions ouvertes pour mettre les enfants en réflexion. Ils n'ont pas alors de réponse directement disponible. Mentalement, ils recourent des situations, ils convoquent des connaissances, ils font l'inventaire de possibles, ils sélectionnent. Souvent après un délai, ils tâtonnent et font des essais de réponse. Les enseignants sont attentifs à ces cheminements qui se manifestent à l'oral, ou en actes, qu'ils valorisent et qu'ils mettent en discussion. Ces activités cognitives de haut niveau sont fondamentales pour donner aux enfants l'envie d'apprendre et les rendre autonomes intellectuellement.

3.3 Apprendre en s'exerçant

Les apprentissages des jeunes enfants s'inscrivent dans un temps long et leurs progrès sont rarement linéaires. Ils nécessitent souvent un temps d'appropriation qui peut passer soit par la reprise de processus connus, soit par de nouvelles entrées. Dans tous les cas, les choix pédagogiques prennent en compte les acquis des enfants. Leur stabilisation nécessite de nombreuses répétitions dans des situations variées. Les modalités d'apprentissages peuvent aller, pour les enfants les plus grands, jusqu'à des situations d'entraînement ou d'auto-entraînement voire d'automatisation. Cela n'est possible que si l'enseignant explique aux enfants ce qu'ils sont en train d'apprendre et s'il leur permet de percevoir leurs progrès.

3.4 Apprendre en se remémorant et en mémorisant

La question de ce que les élèves retiennent un peu, beaucoup ou pas du tout est essentielle pour les enseignants. Les opérations mentales de mémorisation chez les jeunes enfants ne sont pas volontaires. Elles s'élaborent peu à peu sur une longue période allant bien au-delà de l'école maternelle. Chez les enfants les plus jeunes, elles dépendent de l'aspect émotionnel des situations et de la connaissance de séquences d'évènements récurrents vécus ou à venir, verbalisés par un adulte. L'enseignant organise, catégorise, aide à mémoriser, stabilise les informations et permet aux enfants de se les remémorer. La capacité des enfants à mémoriser à court terme et leur mémoire de travail

évoluent considérablement au cours du cycle. Les plus jeunes s'appuient fortement sur ce qu'ils perçoivent visuellement pour maintenir des informations en mémoire temporaire, alors qu'à partir de 5/6 ans c'est le langage qui leur a été adressé qui leur permet de comprendre et de retenir.

4. Éthique et professionnalisme des enseignants

L'exercice du métier d'enseignant repose sur une éthique professionnelle. Il suppose une forte ambition pour chaque enfant, une confiance dans ses capacités, une écoute et une prise en compte respectueuses de son point de vue et de celui de sa famille. Par son expertise professionnelle, l'enseignant reconnaît en chaque enfant une personne en devenir et un interlocuteur à part entière, quel que soit son âge. Son langage est décisif : il est le vecteur des progrès linguistiques, cognitifs et sociaux des élèves. La réussite des élèves demande des compétences spécifiques et suppose une attitude réflexive de l'enseignant vis-à-vis de ses propres pratiques. Il sait mettre en valeur les compétences des enfants, leurs essais et leurs réussites. Il leur donne les moyens de les exprimer et de les développer par ses interventions et par la conception et l'organisation des activités de la classe. Il s'appuie sur l'observation des enfants. Il interprète leurs réponses en termes d'apprentissages en cours afin de les faire progresser. À l'école maternelle, les enfants rencontrent des enseignants qui prennent appui sur ce qu'ils savent faire et ce qu'ils connaissent pour leur faire découvrir à la fois leur propre richesse et celles d'univers culturels multiples et ouverts.

4.1 Une organisation respectueuse des enfants

Au sein d'une même classe ou pour un même âge, les enseignants prennent en compte dans la perspective d'un objectif commun les différences entre enfants qui peuvent se manifester avec une importance particulière dans les premières années de leur vie. Ils identifient avec précision les besoins de chacun et prennent en compte les propositions des enfants. Ils stimulent leur activité, sans brûler les étapes, et donnent à tous les enfants un temps suffisant. Les enseignants sont attentifs à la sécurité émotionnelle et aux sollicitations affectives des jeunes enfants. Ils savent en reconnaître les différentes manifestations, y répondre tout en créant progressivement les conditions de leur indépendance.

Les enseignants aménagent l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs...) afin d'offrir aux enfants un univers culturel qui stimule leur curiosité et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives. Ils déterminent une organisation du temps adaptée à leur âge. Ils pensent l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive afin de permettre une meilleure construction des apprentissages et de faciliter l'articulation entre différentes activités. Les enseignants créent les conditions d'une attention conjointe des enfants de la classe, savent se saisir des occasions de découvertes fortuites offertes par la vie du groupe. Ils observent, écoutent, sont attentifs aux réactions des enfants ; ils cherchent à comprendre sans jamais interpréter négativement leurs productions et à valoriser tout ce qui peut l'être.

Les enseignantes et enseignants de l'école maternelle jouent un rôle important dans le domaine de la prévention des difficultés potentielles des enfants. Ils sont également attentifs aux éventuelles situations de maltraitance. Pour ce faire, ils coopèrent avec d'autres services et travaillent en partenariat dans l'intérêt de l'enfant.

4.2 Le langage de l'enseignant pour apprendre

En maternelle, le langage de l'enseignant est déterminant parce qu'il est le vecteur d'apprentissages linguistique, cognitif et social.

L'enseignant est attentif à son propre langage à chaque instant d'une journée d'école. Il s'adresse aux enfants les plus jeunes avec un débit ralenti de parole, il produit des énoncés brefs et soigneusement articulés ; peu à peu, en s'adaptant à la diversité des performances langagières des enfants, il fait évoluer ses énoncés. Il reste attentif à son registre linguistique, c'est-à-dire un oral ordinaire correct et adapté à l'âge des enfants. À l'écoute des enfants, il cherche à comprendre ce qu'ils veulent dire et réagit à leurs propos par des reprises de leurs énoncés et par des compléments sémantiques et syntaxiques. Il sait considérer un essai ou une question d'enfant comme une conquête qu'il valorise et interprète.

L'enseignant répond aux questions des enfants, profite des événements de la vie de la classe, met en lien de nouveaux objets ou événements avec des éléments qu'ils connaissent déjà, apporte des connaissances. Conscient que le vocabulaire renvoyant au travail des élèves ne va pas de soi, il emploie des verbes et des noms précis, en explique ou en rappelle le sens (tracer, exercice graphique...). Dans son utilisation des pronoms, l'enseignant veille à ce que les sujets de ses énoncés renvoient à des acteurs précis et bien identifiables par les enfants. L'emploi des prépositions et adverbes requiert la même précision (sur/au-dessus, lentement/doucement...). Il utilise des verbes qui renvoient à des états mentaux (penser, croire, savoir, supposer, se demander si, ne pas être sûr que, etc.) aussi bien à propos de ses propres activités que de celles des enfants. Il les met ainsi sur le chemin de la conscience de ce qu'ils peuvent faire, « dans leur tête », avec le langage.

Le langage ainsi adressé à l'enfant lui permet de se construire en tant que sujet, d'exprimer des intentions, des émotions, de se projeter, de se mettre en réflexion. L'enseignant fait preuve de réactions valorisantes devant les productions d'un enfant, il lui renvoie une image positive qui favorise son estime de soi.

4.3 Travailler au sein d'une équipe

Au sein de chaque école maternelle, les enseignants travaillent en équipe afin de définir une progressivité des enseignements sur le cycle dont le programme trace le cadre. Ils construisent des ressources et des outils communs afin de faire vivre aux enfants cette progressivité, prenant en compte les acquisitions antérieures et les apprentissages visés ultérieurement. Ils constituent un répertoire commun de pratiques, d'objets et de matériels (matériel didactique, jouets, livres, jeux...) pour proposer au fil du cycle un choix de situations et d'univers culturels à la fois varié et cohérent. Ils réfléchissent ensemble au choix des équipements et des outils d'apprentissage. À ce titre, les supports numériques ont leur place à l'école maternelle à condition que les objectifs et leurs modalités d'usage soient mis au service d'une activité réelle. Dans tous les cas, les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels proposés sous forme de fiches.

Dans l'élaboration collective du projet d'école, l'équipe pédagogique prend en compte la pluralité des publics et des contextes d'enseignement et tire parti des ressources de son environnement. Elle met en place un dialogue avec toutes les familles. Elle organise son travail en concertation avec d'autres personnels, en particulier les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles). Elle travaille en lien avec le RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en

Difficulté) et en collaboration avec l'école élémentaire. Elle établit des relations avec des partenaires extérieurs à l'école, notamment dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.

4.4 Penser l'évaluation comme un processus

L'évaluation constitue un outil de régulation de l'activité professionnelle des enseignants dans la classe et dans l'école pour tous les domaines d'apprentissage. Elle ne constitue pas un instrument de prédiction. Elle informe sur l'évolution de chaque élève, c'est-à-dire sur ses progrès au cours de l'année et par rapport aux attendus de fin de cycle. L'évaluation est un processus continu qui commence par une observation attentive et une interprétation au quotidien de ce que chaque enfant dit ou fait. La complexité des apprentissages engage les enseignants à être réceptifs à ce que manifeste chaque élève comme autant d'indices de son engagement, de son parcours d'apprentissages, de ses progrès ou des difficultés qu'il rencontre. L'enseignant cherche à mettre en relation ses observations à travers les activités et dans le temps. Il s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il tient compte des différences d'âge au sein d'une même classe. Plus les enfants sont jeunes et plus le travail interprétatif de l'enseignant est complexe. Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec d'autres enfants ou avec son soutien afin que les réussites de chacun participent à la réussite de tous et réciproquement.

Adaptée aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est mise en œuvre selon des modalités définies au sein de la classe et de l'école, par exemple à travers un « carnet de progrès » (document d'accompagnement : l'évaluation à l'école maternelle). Les enseignants permettent aux enfants d'identifier leurs réussites, d'en garder des traces, de s'en souvenir en les évoquant, de les revisiter afin de percevoir leur évolution. Ces traces prennent des formes variées : photos, dessins, écrits, productions, enregistrements... Les adultes observent également les progrès des enfants au travers des questions qu'ils posent et des comportements qu'ils manifestent. Les enseignants rendent explicites pour les parents, les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle. Ils donnent à voir la cohérence et les liens qui existent au sein du projet d'apprentissage dans lequel les élèves sont engagés. L'évaluation, entendue dans ce sens, est un outil essentiel de travail au sein des équipes et un moyen de communication et d'échanges avec les parents.

5. Architecture des domaines d'apprentissage

L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble pour vivre ensemble ». La classe et le groupe sont affirmés comme un collectif d'apprentissage qui établit les prémices de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. C'est dans ce cadre que l'enfant est appelé à devenir élève, de manière très progressive sur l'ensemble du cycle et dans l'ensemble des domaines d'apprentissages. L'école maternelle assure une première acquisition des principes de la vie en société et construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons. L'accueil et la scolarisation des enfants handicapés participent à cet enjeu pour ces enfants eux-mêmes et contribue à développer pour tous un regard positif sur les différences.

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissages articulés selon trois grands pôles. Cette organisation permet à l'enseignant d'identifier les apprentissages visés et de mettre en

œuvre leurs interactions dans la classe. Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien. Dans la mesure où toute situation pédagogique reste, du point de vue de l'enfant, une situation riche de multiples possibilités d'interprétations et d'actions, elle relève souvent pour l'enseignant de plusieurs domaines d'apprentissage.

Le pôle du langage, avec le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions », réaffirme sa place primordiale à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La stimulation et la structuration du langage oral, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit constituent des priorités de l'école maternelle et concernent l'ensemble des domaines. C'est par l'interaction des temps de production et de réception que les enfants apprennent à découvrir le pouvoir du langage. Ils apprennent la fonction et le fonctionnement de l'écrit, commencent à en produire, s'approprient une première culture littéraire et découvrent le principe alphabétique. En grande section, ce domaine intègre un éveil à la diversité linguistique.

Un pôle permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée. Il est composé de deux domaines d'apprentissage : « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » ; « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ». Grâce à la diversité des activités proposées, les enfants s'engagent dans l'action de manière de plus en plus intentionnelle et font leurs premiers pas dans des parcours culturels et artistiques.

Un pôle pose les bases d'une première culture mathématique, scientifique et technologique. Il comporte deux domaines d'apprentissage. L'un, « Organiser et prendre des repères » comprend trois parties : « Organiser et structurer les quantités », visant spécifiquement la construction du nombre ; « comparer, trier, identifier des formes et des grandeurs » ; « se repérer dans le temps et l'espace ». L'autre domaine, « Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière » s'attache à en développer une première compréhension et à susciter le questionnement des enfants.

Apprendre ensemble pour vivre ensemble

Apprendre ensemble pour vivre ensemble constitue un enjeu central de la formation des enfants qui structure les apprentissages dans les différents domaines. L'école maternelle est le lieu d'un premier partage culturel pour tous. Elle est porteuse de valeurs et de principes garants de la vie en société. Son rôle est de mettre en acte, pour tous, ces valeurs et ces principes et que chacun en fasse l'expérience. Elle pose les premiers jalons de la formation du citoyen qui se poursuivra tout au long de la scolarité. L'ensemble des adultes veille à ce que l'enfant bénéficie en toutes circonstances d'un traitement équitable.

L'enseignant considère chaque enfant comme un interlocuteur à part entière. Il contribue à ce que l'enfant apprenne le respect de soi, l'attention aux autres et l'entraide. Il lui apprend aussi à coopérer, à s'engager dans l'effort, à persévérer grâce à ses encouragements et à ceux de ses pairs. Il lui propose des situations qui lui permettent de participer activement à la vie de l'école, de la classe, et de développer des attitudes d'ouverture sur le monde dans le respect de la diversité.

Au travers des situations qu'il propose, l'enseignant incite et encourage l'enfant à développer des essais personnels, prendre des initiatives, apprendre progressivement à faire des choix. Il a le souci

de guider la réflexion du groupe pour que chacun puisse élargir sa propre manière de voir ou de penser. Ainsi, l'enfant trouve sa place dans le groupe, se construit comme sujet et éprouve le rôle du collectif dans la construction des apprentissages.

1. Comprendre la fonction de l'école

L'école maternelle est le lieu où l'enfant se familiarise progressivement avec une manière d'apprendre spécifique ; celle-ci se construit dans la distance à l'égard de l'expérience immédiate. Elle l'introduit à une compréhension du monde constitué en différents objets d'étude et lui permet d'appréhender la diversité des usages du langage. Elle initie ainsi la construction progressive d'une posture d'élève.

L'enseignant rend lisibles les attendus scolaires par des mises en situations et des explicitations qui permettent aux enfants de les identifier et de se les approprier. Il est particulièrement attentif au registre de son propre langage afin de prendre en compte les caractéristiques de leur âge, éviter les incompréhensions ou les malentendus, les aider à produire en retour des formes langagières plus évoluées.

Ainsi, au fur et à mesure de la scolarité maternelle, les enseignants donnent aux enfants les moyens de comprendre ce qu'ils font à l'école, ce qu'ils y apprennent et pourquoi ils l'apprennent. Ils sont amenés à anticiper, différer, persévérer et découvrir progressivement des liens entre les faits. A partir des expériences vécues au sein du groupe classe, ils adoptent peu à peu une posture réflexive et construisent une pensée singulière en relation avec les autres. Ils développent ainsi une première pensée critique.

Avec l'aide de leur enseignant, les enfants apprennent à repérer les rôles des différents adultes, la fonction des différents espaces dans la classe, dans l'école et les règles qui s'y rattachent.

2. Se construire comme individu singulier au sein d'un groupe

Se construire comme individu singulier, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer. C'est progressivement partager des tâches et prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe. Avec l'aide des adultes, l'enfant se repère dans le collectif et, peu à peu, y trouve sa place avant d'en comprendre toutes les fonctions et de s'en approprier les modalités de fonctionnement.

Dans un premier temps, les règles collectives sont données et justifiées par l'enseignant qui signifie à l'enfant les droits (s'exprimer, jouer, apprendre, faire des erreurs, être aidé et protégé...) et les obligations de la collectivité scolaire (attendre son tour, partager les objets, ranger, respecter le matériel...). Progressivement, l'enseignant amène les enfants à comprendre pourquoi ces règles communes peuvent interdire mais aussi autoriser, et peut ensuite en favoriser une élaboration collective.

Les règles structurent un cadre d'apprentissages et des modalités collectives d'engagement dans un espace et un temps scolaires. Explicites et stables, elles permettent les essais, elles favorisent la confiance en soi, la conquête de l'autonomie, le sentiment d'appartenance au groupe. Leur appropriation passe par la répétition d'activités rituelles (entrer dans une activité, se regrouper, partager des moments conviviaux...). Ces rituels construisent et instituent l'appartenance à un

groupe classe. Ils doivent évoluer dans la forme et dans le temps afin de garder tout leur sens et accompagner le devenir élève.

L'enseignant amène progressivement l'enfant à se positionner, à s'affirmer en se respectant et en respectant les autres. Par sa participation, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, leur intérêt, prend du plaisir à échanger et à confronter son point de vue à celui des autres. Il apprend les règles de la communication et de l'échange.

À travers les situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes...), se construit. Elle se mène également au travers d'histoires lues, de contes, de saynètes. La mise en scène de personnages fictifs suscite des possibilités diversifiées d'identification et en assure en même temps une mise à distance suffisante. Au fil du cycle, l'enseignant développe la capacité des enfants à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments. Il est attentif à ce que tous puissent développer leur estime de soi, s'entraider et partager avec les autres. Les moments d'apprentissage collectifs (dire des comptines ou des poèmes, écouter des histoires racontées ou lues, participer à une ronde, résoudre ensemble un problème, chanter...) sont autant d'occasions de sentir que l'on partage des moments communs d'émotion, de plaisir, de réflexion. L'enseignant conçoit également des situations dans lesquelles les enfants développent l'envie et la nécessité de parler à d'autres enfants.

3. S'approprier des outils, construire des repères

Pour engager progressivement les enfants dans les apprentissages scolaires, l'enseignant doit les aider à identifier les objets sur lesquels ces apprentissages s'opèrent, les modalités de travail ainsi que le type d'activité cognitive et langagière requis par l'école. Il doit faciliter l'acquisition des repères dans le temps et dans l'espace. Les enseignants leur permettent d'acquérir des habitudes de travail qui vont évoluer au fil du temps et que les enfants pourront transférer.

Pour ce faire, l'enseignant s'attache à faire percevoir la continuité entre les situations d'apprentissage, les liens entre les différentes séances. Pour stabiliser les premiers repères, il use de procédés récurrents dans ses manières de questionner le groupe, de faire expliciter par les enfants l'activité qui va être la leur, d'amener à reformuler ce qui a été dit, de produire eux-mêmes des explications pour d'autres à propos d'une tâche déjà vécue. Il suscite ainsi, par l'utilisation d'étapes identifiées, une attitude active des enfants dans la réception des informations. Il facilite une meilleure compréhension de ce qui est demandé et s'assure que tous ont compris. Il fait progressivement évoluer ces manières de faire pour que les enfants apprennent à anticiper la formulation des exigences attendues ou des opérations souhaitées dans une situation nouvelle, du fait de la permanence d'éléments qu'ils reconnaissent. Il suscite la curiosité des enfants en proposant des situations qui bousculent leurs expériences singulières, leurs représentations et créent de la nouveauté.

Engager les élèves dans l'activité est l'occasion d'un rappel de connaissances antérieures sur lesquelles s'appuyer, de mises en relations avec des situations différentes déjà rencontrées ou de problèmes similaires posés au groupe. L'enseignant veille à rendre compréhensible pour chacun le but à atteindre, afin que les élèves fassent progressivement la différence entre la tâche à accomplir et l'activité cognitive requise. Il exerce à l'identification des différentes étapes de l'apprentissage en

utilisant des termes adaptés à l'âge des enfants. Il définit des critères de réussite et leur progressivité pour que chacun puisse se situer (chemin réalisé et chemin visé). Il propose des procédures de réalisation pour entraîner les élèves à différer l'action, pour qu'ils apprennent à anticiper ce qu'ils vont devoir faire, avec quels outils ou procédés. Il favorise l'acquisition de savoir-faire qui facilitent les apprentissages (découper, coller, trier, ...). Ses interventions montrent aux enfants des pratiques langagières qui les engagent dans la réflexion et la mémorisation. Chez les plus jeunes, il prend en charge lui-même ce travail d'élucidation de l'activité scolaire en visant à ce que, plus tard, les élèves plus âgés s'y engagent de manière autonome.

Tout au long de l'école maternelle, l'enfant apprend à :

- s'estimer, éprouver de la confiance en soi pour s'engager dans une activité et y persévérer,
- identifier, nommer, exprimer sa pensée, des envies, des émotions, des sentiments,
- se situer dans les différents moments d'apprentissage, les différents champs d'activité,
- comprendre ce que l'école attend (engagement dans l'activité, utilisation d'outils, réflexivité),
- respecter les autres, coopérer, s'entraider, trouver sa place d'élève dans le respect des autres,
- identifier les rôles et fonctions des différents personnels,
- comprendre que les règles de fonctionnement de l'école et de la classe sont nécessaires aux apprentissages visés et à la vie collective.

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Le mot « langage » désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un sujet lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et – quand il sait le faire – lorsqu'il lit et écrit. L'école maternelle a pour ambition de donner à tous les élèves la possibilité de déployer ces activités à travers la langue qu'est le français.

Les enfants arrivent en maternelle avec des acquis langagiers encore très tâtonnants et différents. L'école maternelle va d'abord accompagner chaque enfant dans ses premiers essais par l'intermédiaire d'un enseignant particulièrement attentif, portant intérêt à ses productions et les reprenant pour lui apporter des matériaux linguistiques qui l'aident à progresser. Elle va ensuite lui permettre d'aller au-delà de la simple prise de parole spontanée et non maîtrisée pour s'inscrire dans des dialogues de plus en plus organisés et pour s'adresser verbalement à un auditoire. Elle va aussi lui apprendre à mobiliser le langage en réception pour comprendre, apprendre, se construire des images mentales et organiser de nouvelles connaissances qui lui permettront des verbalisations complexes. Elle va enfin le mettre sur le chemin d'une conscience des langues, des mots du français et de ses unités sonores.

Des situations sécurisantes et l'attention bienveillante de l'enseignant aident les enfants à prendre confiance et à oser s'exprimer. Des échanges leur permettent, avec l'aide de l'enseignant, d'utiliser le langage pour parler de ce qui n'est pas présent, évoquer des événements passés ou des projets, explorer la compréhension d'une histoire. Progressivement, les enfants prennent du recul et peuvent s'intéresser à la langue elle-même et en particulier au vocabulaire et découvrir que d'autres langues existent. Très progressivement ils sont sensibilisés aux unités sonores du français, découvrent que ce qu'on entend peut se découper en syllabes, et développent une conscience phonologique qui sera utile au cycle 2 pour apprendre à lire.

L'école maternelle joue un rôle capital dans la découverte de l'écrit. La rencontre avec différents textes familiarise les enfants avec les particularités de la langue écrite. L'écoute d'histoires lues, dans lesquelles ils peuvent puiser ce qui les intéresse ou dont on explore la compréhension, les habitue à l'activité d'interprétation dont ils auront besoin pour lire. La fréquentation de la littérature de jeunesse et la découverte d'usages variés de l'écrit leur fournissent des référents culturels. La pratique de l'écriture devant eux par un enseignant qui explicite ce qu'il fait les aide à se construire une première représentation de l'activité de lecture et d'écriture.

À l'école maternelle les enfants découvrent la fonction et le fonctionnement de l'écrit. Ils constatent que l'écrit s'adresse à un destinataire absent et qu'il doit être formulé pour être compris de lui. Ils découvrent la correspondance entre, d'une part, l'ordre et la durée de l'oral et, d'autre part, l'ordre et la longueur de l'écrit. Progressivement les enfants comprennent que l'écrit transcrit les sons de la langue et découvrent ainsi le principe alphabétique. Cette découverte est un processus long qui s'appuie sur le développement d'une conscience phonologique. C'est en tâchant d'encoder, c'est-à-dire de transcrire de l'oral, que les élèves mettent en œuvre ce principe et se l'approprient. Leurs tentatives d'écriture sont toujours accueillies avec bienveillance.

Les élèves acquièrent à l'école maternelle les gestes qui leur seront utiles pour écrire. Les premiers essais d'écriture sont en capitales, puis progressivement les élèves sont exercés à maîtriser les gestes de l'écriture cursive.

L'écriture autonome constitue donc l'aboutissement de ces différents apprentissages et découvertes.

Les attendus de fin de cycle

Objectif 1. Oser entrer en communication

- Oser parler à l'école.
- Parler un français oral standard.
- Utiliser le langage dans des jeux à plusieurs.
- Expliquer, raconter, dire une poésie tout seul devant le groupe.

Objectif 2. Comprendre et apprendre

- Être attentif lors d'une écoute d'histoire longue sans support et la comprendre.
- Raconter une histoire.
- Identifier ce qu'on apprend à l'école.

Objectif 3. Parler ensemble et réfléchir

- Évoquer du passé et participer verbalement à un projet.
- Reformuler pour mieux se faire comprendre.
- S'intéresser à l'avis des autres.
- Discuter en défendant un point de vue, en posant des questions.
- Proposer des solutions pour résoudre un problème.
- Échanger sur ses productions, sur celles des autres

Objectif 4. Commencer à prendre la langue pour objet

- S'intéresser aux mots nouveaux qu'on rencontre, pour les comprendre et les utiliser.
- Écouter et repérer des régularités dans la langue française.
- Commencer à manipuler des syllabes et discriminer des groupes de sons.
- S'intéresser à d'autres langues que le français.

Objectif 5. Entendre de l'écrit et comprendre

- Être attentif lors de lectures et relectures de textes écrits.
- Comprendre un texte écrit illustré, lu par l'enseignant.
- Commencer à comprendre des textes écrits, sans autre aide que l'écrit entendu.
- Feuilletter un album connu pour raconter ou se raconter une histoire.

Objectif 6. Découvrir la fonction de l'écrit

- Vouloir utiliser l'écrit pour dire quelque chose à quelqu'un.
- Utiliser l'écrit pour garder trace.
- Demander la lecture d'un écrit pour en connaître le contenu.
- Savoir qu'eux-mêmes ont commencé à apprendre à écrire-lire et qu'ils continueront au CP.

Objectif 7. Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement

- Participer verbalement à la production d'un écrit en commençant à dicter.
- Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle.
- Savoir qu'il faut améliorer un écrit pour que ceux qui vont lire comprennent mieux.

Objectif 8. Découvrir le principe alphabétique et commencer à écrire

- Regarder ce que fait l'enseignant quand il écrit et chercher à comprendre ses explications.
- Connaître les correspondances entre les trois écritures (cursive, scripte, capitale).
- Copier un texte connu (une ou plusieurs phrases) à l'aide d'un clavier.
- Écrire son prénom et son nom en écriture cursive.
- Essayer d'écrire tout seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres qui, en étant lus, reproduisent au moins partiellement la sonorité du mot.
- Savoir que l'écriture d'un mot est réussie lorsque le mot est complet, que les lettres sont dans l'ordre et reconnaissables.
- Essayer d'écrire, seul ou à deux, un « texte » (une ou plusieurs phrases) en utilisant divers procédés.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

L'école maternelle permet aux enfants de réaliser des expériences corporelles, particulières et signifiantes, au travers de la pratique d'activités physiques et artistiques. Ces expériences contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Elles visent l'épanouissement d'un sujet au corps sensible, vecteur d'exploration, d'expression, de communication, de compréhension. Elles mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres, pour développer l'adaptabilité de leurs conduites. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles permettent aux enfants d'affirmer leur autonomie et de se mettre en jeu, au sein d'un collectif, pour se confronter à des difficultés à leur mesure. Elles visent à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences et contribuer ainsi à leur socialisation. Elles participent d'une éducation à la santé en les conduisant à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter. Ce domaine d'apprentissage offre souvent à l'enseignant les meilleures occasions pour encourager toutes les tentatives, mettre en évidence la plus petite des réussites. En valorisant les « exploits » individuels, en félicitant le groupe pour ses conquêtes, il aide chacun au travers de nombreux tâtonnements à construire une plus grande estime de lui-même, à prendre confiance en lui et à désirer repousser ses limites.

L'école maternelle amène à investir des espaces familiers ou inhabituels, dans et hors de l'école, à la fois stimulants et sécurisants du fait des aménagements réalisés et des modalités d'utilisation

introduites. Ainsi, les dispositifs conçus et proposés par l'enseignant permettent aux enfants, au travers d'une exploration propre qui s'articule avec des situations langagières, d'aiguiser leur curiosité, de se donner progressivement des intentions. Ces projets s'inscrivent dans la durée. Les enfants y apprennent à mettre en relation leurs actions et les résultats obtenus, à prendre des informations pertinentes afin de faire des choix adaptés au but recherché. L'enseignant les aide à mesurer leurs progrès et à prendre conscience des stratégies possibles. Ces expériences constituent ainsi une éducation aux conduites de décision.

Attendus de fin de cycle

1. Engager des efforts et y prendre plaisir, pour développer son pouvoir d'agir dans l'espace, dans le temps et sur les objets.

- Mobiliser son énergie (en courant vite ou longtemps, avec ou sans obstacles, seul ou à plusieurs) pour atteindre un repère d'espace, pour parcourir plus de distance dans un temps donné, pour parvenir à rattraper quelqu'un ou à lui échapper.
- Donner des trajectoires multiples à des projectiles de tailles, de formes ou de poids différents pour lancer haut, loin ou précis, faire glisser ou rouler, faire rebondir.
- Affiner, enchaîner des actions pour enjamber, franchir des obstacles variés, sauter à un ou deux pieds pour aller haut ou loin, enchaîner plusieurs sauts, lier une course et un saut puis se réceptionner.
- Ajuster ses actions et ses déplacements en fonction de la trajectoire de différents objets pour les attraper, les frapper, les guider, les conduire.

2. Construire de nouvelles formes d'équilibre et de déplacements pour s'adapter à différents types d'environnement, en prenant des risques mesurés.

- Coordonner ses appuis de mains et/ou de pieds pour monter, escalader, descendre, contourner, passer sous des obstacles dans un milieu sécurisé, naturel ou aménagé.
- Réaliser, reproduire, inventer des actions inhabituelles, dans un espace aménagé, pour enchaîner des «acrobaties», montrer à d'autres des «exploits».
- Mettre en jeu, assurer son équilibre pour se déplacer, se propulser, piloter des engins roulant, glissant ou présentant un caractère d'instabilité.
- Se repérer dans un espace extérieur, de plus en plus large, connu ou inconnu, y prélever des indices, utiliser des moyens de guidage, pour retrouver des «trésors» cachés, réaliser des déplacements, projeter des itinéraires.
- S'immerger dans le milieu aquatique, en petite ou en grande profondeur, pour prendre plaisir à l'explorer, à se laisser flotter, à s'y déplacer, avec ou sans objet flottant.

3. Développer un imaginaire corporel, sensible et singulier, pour communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique.

- S'engager avec plaisir dans des mouvements simples ou globaux, répétitifs ou variés, pour investir un espace d'action, agir avec et sur des objets, traduire des états, des sensations, des émotions.
- Être à l'écoute de l'autre pour faire avec, communiquer, répondre aux sollicitations, faire des propositions dans un dialogue corporel.
- Mémoriser une courte série de gestes, des directions, des intentions, des vitesses, pour construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- Alternier les postures d'acteur et de spectateur pour entrer en relation au travers de la portée émotionnelle du mouvement.
- Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés, pour respecter une disposition spatiale simple, évoluer ensemble en relation avec un support musical, tenir un rôle particulier, pour montrer ou transmettre à d'autres une réalisation collective.

4. Collaborer, coopérer, s'opposer individuellement ou collectivement, dans le cadre d'une règle, pour participer à la recherche de différentes solutions ou stratégies.

- Agir avec les autres, coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, pour viser un but ou un effet commun.
- Élaborer des stratégies individuelles ou collectives pour s'opposer au projet d'un joueur ou d'un groupe tenant un rôle antagoniste afin de faire un meilleur score que lui.
- Construire des formes d'actions sur le corps de l'autre pour s'opposer à son intention, en prenant soin de son intégrité et de sa sécurité.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux univers artistiques sonores, plastiques et corporels. Il joue un rôle décisif pour l'égalité d'accès aux arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux arts du son (chansons, musiques instrumentales et vocales), et aux arts du spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes...). Les enfants y apprennent à établir des liens entre un cheminement et un résultat, à faire des choix et construire un rapport esthétique au monde. En situation de production et de réception, ils vont s'intéresser aux manières exploratoires et conventionnelles de représenter ou d'évoquer des éléments du monde, de donner forme à des émotions, des sensations et à des sentiments. Ils apprennent à verbaliser, décrire leurs démarches commenter leurs réalisations afin de comprendre les enjeux des apprentissages dans ce domaine.

Le rôle de l'école est de permettre à tous les enfants de diversifier leurs pratiques et leurs références artistiques par une rencontre avec des œuvres de leur temps et du passé. L'école s'attache à rendre familier ce qui semble étranger, à donner des repères pour appréhender une œuvre, à proposer des outils pour stimuler l'engagement de chacun. Ce faisant, elle engage les enfants à s'interroger sur ce qu'ils voient et produisent. Ce domaine, comme les autres domaines, construit également des compétences utiles à tous les apprentissages scolaires : l'observation, la ténacité, le questionnement, la réflexion, le développement de stratégies, l'adaptation et l'entraide. Il vise l'acquisition d'une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs et constitue la première étape du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC).

Attendus de fin de cycle

Univers plastiques et visuels

- Savoir utiliser différents outils, médiums, supports pour réaliser des traces en adaptant son geste.
- Faire des choix dans l'utilisation des outils en fonction du projet de la classe.
- Résoudre un problème (assembler des matériaux, organiser un espace...).
- Utiliser le dessin pour représenter (personnages, animaux ...), imaginer (situations, illustrations, expression personnelle).
- Réaliser une composition en reproduisant un graphisme ou en créant des graphismes nouveaux avec différents outils scripteurs.
- Réaliser des productions plastiques seul ou en petit groupe en choisissant des matériaux, en les combinant, en deux ou trois dimensions, en réinvestissant des techniques et des procédés plusieurs fois éprouvés.
- Décrire une image et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté.
- Rapprocher des œuvres entre elles et des productions d'élèves en donnant des critères.

Univers sonores

- Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons.
- Jouer avec sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance.
- Repérer et reproduire, corporellement ou avec des instruments, des formules rythmiques simples.
- Tenir sa place dans des activités collectives (chœur, jeux de rythmes...).
- Écouter un extrait musical ou une production d'élèves, puis dialoguer avec les autres pour donner ses impressions ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté.
- Faire des propositions lors des phases de création et d'invention, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

Le spectacle vivant

- Investir un espace scénique pour explorer le mouvement dans ses différentes composantes d'espace, de temps et d'énergie et transformer ainsi ses modes d'actions usuels.
- Choisir une proposition personnelle, s'en souvenir, s'inspirer de la proposition d'un autre pour la reproduire ou la transformer.

- Alternier les postures d'acteur et de spectateur pour s'inscrire dans le temps et l'espace collectifs d'une construction de groupe et y trouver sa place.

Organiser et prendre des repères

ORGANISER ET STRUCTURER LES QUANTITÉS

À leur arrivée à l'école maternelle, les enfants disposent déjà de trois types de connaissances relatives aux quantités. D'une part, ils ont depuis leur naissance une intuition des grandeurs qui leur permet de comparer et d'évaluer de manière approximative les longueurs (les tailles), les volumes, mais aussi les collections d'objets divers (il y en a beaucoup, pas beaucoup...). D'autre part, ils discriminent les petites quantités, 1, 2 et 3, notamment lorsqu'elles forment des configurations culturellement connues (dominos, dés) ; il n'est toutefois pas certain que ces distinctions reposent sur la compréhension de la notion de nombre. Enfin, ils savent généralement énoncer la suite numérique sans que cette comptine traduise une véritable compréhension des quantités et des nombres. L'apprentissage du code verbal (les noms de nombres) et de sa forme écrite (les chiffres) permet à la quantification de devenir précise, c'est-à-dire qu'elle permet de former ou dénombrer exactement des collections et de pouvoir évoquer et manipuler ces quantités en leur absence. Cet apprentissage demande du temps et la confrontation à de nombreuses situations impliquant des activités pré-numériques (tri d'objets, énumération de collections), puis numériques (quantification, rang).

L'essentiel du travail de l'école maternelle va consister à établir et consolider la précision des quantifications par l'élaboration du nombre comme moyen de contrôler, mémoriser et utiliser une quantité et un rang dans le cadre d'activités diverses. Cette construction s'appuie sur un code verbal et sur des codes écrits provisoires (par exemple : bâtonnets dessinés pour mémoriser une quantité) pour aboutir au code écrit définitif. Elle est conduite à partir de collections dont l'enseignant pourra raisonnablement, en fonction des approches qu'il utilise et des caractéristiques des élèves, limiter le cardinal entre 10 et 20 en grande section. De la MS à la GS, la production de symboles et l'évocation de quantités à partir de ceux-ci doivent devenir de plus en plus précises, faciles et rapides au cours des activités qui les sollicitent.

Attendus de fin de cycle

Évaluer et comparer globalement des grandeurs de toutes natures : longueur, collections d'objets

- Situer les collections comme petites, grandes, très grandes puis les classer de manière de plus en plus précise.
- Comparer globalement des grandeurs en utilisant « plus que, moins que, pareil, autant, plus petit que, plus grand que ».
- Avoir compris que la cardinalité ne change pas si on modifie la disposition spatiale ou la nature des éléments.

Associer des quantités à des symboles, verbaux ou écrits

- Associer des quantités à des représentations non conventionnelles et conventionnelles, analogiques puis symboliques.
- Parler des nombres à l'aide de leur décomposition.
- Quantifier des collections jusqu'à 10 : les composer et les décomposer par manipulations effectives puis, peu à peu, mentales.
- Montrer autant de doigts que d'objets, et réciproquement.
- Évoquer ces mêmes quantités à partir des symboles verbaux ou écrits.
- Utiliser le nombre pour exprimer une quantité.
- Mobiliser des symboles analogiques (constellations, doigts), verbaux et écrits (dessins, schémas, écriture chiffrée), conventionnels ou non conventionnels pour communiquer des informations orales et écrites sur une quantité.

Dénombrer une collection

- Utiliser l'énumération dans le comptage-dénombrement.
- Utiliser le dénombrement pour comparer deux quantités, pour constituer une collection d'une taille donnée ou pour réaliser une collection de quantité égale à la collection proposée.
- Dénombrer et réaliser des quantités en utilisant le comptage un à un.
- Associer le dernier mot nombre prononcé à la quantité dénombrée.
- Dire la suite des nombres jusqu'à 30.

Situer une position ou un rang dans une série

- Utiliser un nombre pour dire la position dans un jeu, dans une situation organisée, sur un rang.
- Utiliser le nombre pour exprimer la position d'un objet dans une liste, pour comparer des positions : déterminer qui est le plus en avant (par exemple le troisième ou le cinquième).
- Dire ou produire des suites orales de 1 en 1.

Résoudre des problèmes portant sur les quantités

- Résoudre des problèmes de comparaison, d'ajout, de retrait, de partage sans recourir aux opérations formelles.
- Dire combien il faut ajouter ou enlever pour aller à des quantités ne dépassant pas 10.
- S'engager seul ou à plusieurs dans une procédure de résolution, la mener à son terme et commencer à en rendre compte.
- S'appuyer sur un écrit pour rendre compte de la démarche utilisée.

COMPARER, TRIER, IDENTIFIER DES FORMES ET DES GRANDEURS

Tout objet est caractérisé par plusieurs dimensions relevant de la géométrie (carré, triangle...) ou des grandeurs (longueur, contenance, masse). Très tôt, les jeunes enfants discernent intuitivement ces dimensions. À l'école maternelle, ils construisent des connaissances et des repères sur ces formes et ces grandeurs. Ils apprennent progressivement à reconnaître, distinguer des volumes puis des formes planes. Ils commencent à appréhender la notion de ligne. L'approche des formes planes, des objets de l'espace, des grandeurs se fait par la coordination d'actions sur les objets (comparaisons,

constructions, puzzles...). Cette approche est soutenue par le langage : il permet de décrire ces objets et ces actions et favorise la construction de leurs premières propriétés. Ces connaissances des formes planes et des objets de l'espace resteront limitées. Elles se construisent à partir de nombreuses expériences sensori-motrices et de situations qui permettent de constituer un répertoire de formes variées, régulières (triangle équilatéral) et non régulières (triangle quelconque), présentées de manière prototypique et non prototypique. Ces connaissances constituent une première approche de la géométrie et de la mesure qui seront enseignées aux cycles 2 et 3.

Attendus de fin de cycle

- Différencier et classer les objets en fonction des caractéristiques liées à leur forme.
- Reconnaître et nommer quelques solides : cube, pyramide, sphère, cylindre...
- Associer des solides à leurs empreintes et réciproquement.
- Reconnaître, classer et nommer les formes simples : carré, triangle, cercle, rectangle...
- Reproduire un assemblage d'objets de formes simples à partir d'un modèle : puzzle, pavage, assemblage de solides.
- Reproduire, dessiner des formes planes.
- Comparer, classer et ranger des objets selon leur taille, leur masse ou leur contenance.

SE REPÉRER DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

Dès leur naissance, par leurs activités exploratoires, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales et temporelles de leur environnement immédiat. Ces perceptions leur permettent d'acquérir, au sein de leurs milieux de vie, une première série de repères, de développer des attentes et des souvenirs d'un passé récent, souvent organisés autour des rythmes de vie ou d'activités émotionnellement fortes. Ces connaissances demeurent toutefois implicites et limitées : les enfants ne comprennent pas encore, par exemple, que deux actions puissent avoir la même durée ou qu'une durée puisse être reproduite. L'un des objectifs de l'école maternelle est précisément de les amener progressivement à considérer le temps et l'espace comme des dimensions relativement indépendantes des activités en cours, et à commencer à les traiter comme telles. Elle cherche également à les amener à dépasser peu à peu leur propre point de vue et à adopter celui d'autrui.

Pour cela l'école maternelle place les enfants dans un environnement physique et social où ils doivent développer une nouvelle organisation mentale et comportementale. Le temps et l'espace sont contraints par un contexte d'apprentissage nouveau, avec ses exigences, ses modalités, dans le cadre de relations particulières au monde scolaire qui se tissent avec les autres enfants et les adultes. De nouveaux repères, de nouvelles attentes, de nouveaux souvenirs s'établissent et sont partagés au cours des activités que la classe engage, nombre d'entre elles étant nouvelles. L'école conduit ainsi les enfants, y compris par le biais du langage auquel ces activités sont associées, à la construction de connaissances partagées, voire conventionnelles.

Attendus de fin de cycle

Le temps

- Situer des événements vécus par le groupe les uns par rapport aux autres et portant sur la journée, la semaine, le mois.
- Reconnaître le caractère cyclique de certains phénomènes, utiliser les repères relatifs aux rythmes de la journée, de la semaine, de l'année.
- Anticiper, planifier une réalisation en identifiant les étapes nécessaires et en imaginant leur succession ou leur simultanéité.
- Concevoir et ordonner un déroulement à partir de suites de photographies.
- Évaluer approximativement la durée d'un événement en le comparant à d'autres.
- Narrer des événements réels ou fictifs à l'oral ou en dictée à l'adulte en utilisant des marqueurs temporels.
- Comprendre la situation temporelle des événements dans un récit et leur situation relative (antériorité, postériorité, simultanéité).

L'espace

- Situer des objets par rapport à soi, entre eux ; les orienter par rapport à des objets repères.
- Se situer par rapport à d'autres, à des objets repères.
- Se situer ou situer des objets à partir d'images, de photos, d'un film court en identifiant les relations entre images (prises de vues, cadrage) et repères de l'environnement.
- Représenter en volume un espace vécu à partir des photos d'objets ou de l'environnement (sans tenir compte de l'échelle prise en charge par l'enseignant).
- Réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation.
- Décrire un itinéraire réalisé ou projeté, la position d'un objet, en utilisant des marqueurs spatiaux.
- Élaborer des premiers essais de représentation plane, communicables (construction d'un code commun).
- Orienter et utiliser la surface de la feuille à bon escient.
- Commencer à identifier différents milieux.

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

À leur entrée à l'école maternelle, les enfants ont déjà construit des sortes de théories, étonnantes pour les adultes, et qui leur permettent de prendre des repères dans leur vie quotidienne. Pour les aider à organiser et comprendre le monde d'aujourd'hui, l'école maternelle leur permet, guidés par les enseignants, d'explorer de multiples situations adaptées à leur âge.

Les démarches engagées sont constitutives de ce domaine. À partir de familiarisations avec des objets ou des phénomènes partagées dans le cadre de la classe, les enfants sont conduits vers un questionnement qui s'ouvre et s'affine au fur et à mesure qu'ils agissent, essaient, constatent, formulent, représentent, réessaient. Il s'agit ici pour l'enseignant d'aider les enfants à construire, trouver, comprendre des principes ou des généralités à travers les cas particuliers des manipulations

et des expériences. La diversité des propositions des enfants, l'apport de documents et d'informations extérieures, aboutissent à la construction de notions, portées à la conscience des enfants par le langage de l'enseignant.

Les champs d'investigation de ce domaine sont au nombre de 3, et se recoupent parfois : le vivant, les objets, la matière.

Attendus de fin de cycle

1. Le vivant

- Commencer à identifier ce qui est vivant.
- Connaître les besoins essentiels de quelques animaux et végétaux.
- Regrouper des représentations d'animaux selon des caractéristiques communes et les nommer.
- Situer et nommer les différentes parties du corps humain.
- Connaître et mettre en œuvre quelques règles d'hygiène corporelle et d'une vie saine.

2. Les objets

- Regrouper des objets par catégories en définissant des critères.
- Classer des objets en fonction de catégories imposées ou connues.
- Choisir et utiliser des outils et des matériaux adaptés à une situation, à des actions techniques spécifiques (plier, couper, coller, assembler, actionner...).
- Réaliser des jeux de construction ; construire des maquettes simples.
- Utiliser des procédés empiriques pour faire fonctionner des mécanismes simples.
- Utiliser des objets numériques : appareil photo, tablette, ordinateur.
- Prendre en compte les risques de l'environnement familial proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques).

3. La matière

- Manipuler, désigner, reconnaître, classer des matériaux.
- Connaître quelques propriétés des éléments (eau, air).